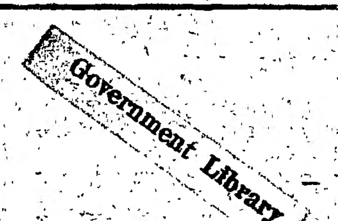
VOLUME VII. NUMERO 14



LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, JEUDI, 30 MAI 1912. FONDE EN 1905.

LA PREMIERE MANIFESTATION PUBLIQUE EN FAVEUR DU PARLER FRANCAIS DANS LA PROVINCE D'ALBERTA REMPORTE UN SUCCES RETENTISSANT.

CREATION D'UNE ASSOCIATION DU PARLER FRANCAIS D'ALBERTA----NOMINATION DES DELEGUES AU CONGRES DE QUEBEC.---ADOPTION DE RESOLUTIONS IMPORTANTES REDIGEES PAR LES DIVERS COMITES.

NN. SS. Langevin, Pascal, Legal et M. Etienne Lamy soulèvent l'enthousiame de la foule par leurs discours patriotiques.

Nous disions dans notre dernier numéro qu'une nouvelle page de l'histoire du Nord-Ouest français avait été écrite les 22 et 23 mai.

Nous ajouterons aujourd'hui que c'est une page glorieuse.

Commencée au milieu de l'enthousiasme des six cents délégués présents à la séance d'ouverture, la Convention des Canadiens de langue française d'Alberta a constituée pendant deux jours entiers une manifestation émouvante en faveur de la langue des découvreurs de l'Ouest. Mamifestation pacifique certes, mais qui n'en demeure pas moins une énergique affirmation du droit à la vie du langage parlé par trente mille citoyens d'Alberta.

Notre convention fut, à quelque point de vue que l'on se place couronnée d'un succès tel que jamais le Comité Organisateur n'eut osé l'espérer aussi complet.

Le nombre des délégués présents a dépassé les prévisions des plus optimistes; les invités d'honneur comprenaient — fait sans précédent dans l'Ouest - un archevêque, un académicien illustre et deux évêques. D'autre part les discours et les travaux lus pendant les séances de la convention furent remarquables par la hauteur de vue, les considérations pratiques et les conseils judicieux pour une sauvegarde vigilante de notre langue dans l'Ouest.

Tous les documents de nature à faire la lumière la plus complète sur les travaux de la Convention seront publiés dans ces colonnes, nous disons, seront, car le manque d'espace ne nous permet point de tous les publier aujourd'hui.

Avant qu'elle fut dissoute la Convention a donné la vie à une association permanente du Parler Français d'Alberta; le seul fait que tous les membres du bureau provisoire ont été confirmés dans leurs fonctions à titre permanent nous semble un indice certain que la nouvelle Association accomplira une oeuvre immense dans la défense des droits et le maintien de notre langue dans l'Ouest.

Voici le récit, aussi détaillé que les circonstances nous permettent de le faire des deux journées de la Convention, les 22 et 23 mai au souvenir inoubliable pour les Canadiens de langue française d'Alberta.

Première journée.

C'est dans la salle de l'Ecole Séparée, de la Troisième rue, magnifiquement décorée pour la circonstance, qu'eurent lieu les séances publiques de la Convention et les réunions des Comités des Travaux. La façade de l'Ecole était tendue d'immenses draperies tricolores et d'une large banderole portant en caractères géants l'inscription suivante:

"Convention des Canadiens de langue française d'Alberta; 22 et 23 mai 1912."

Lorsque nous pénétrons dans la salle des fêtes, dont les murs disparaissent sous les tentures aux couleurs glorieuses, un grand nombre de délégués désireux d'occuper de bonnes places sont déjà présents. Il est loin cependant d'être encore l'heure fixée pour l'ouverture et nous en profitons pour consulter le livre d'or de la Convention où les signatures des délégués s'alignent déjà en rang serrés.

Morinville, Legal, Beaumont, Calgary, St-Paul des Métis, Lac St-Vincent, Ouelletteville, Gleichen, Red Deer, Lac Ste-Anne, Végreville et même le lointain Grouard sont présents au rendez-vous d'honneur et tous les délégués venus à la Convention sont encore loin d'avoir tous signé. Décidément tout s'annonce bien, et l'expression heureuse des visages qui nous entourent peut fort bien être pris pour l'augure certaine d'un succès imprévu, triomphal. Les circonstances vont bientôt d'ailleurs se charger de confirmer nos prévisions optimistes et les 7 à 8 cent personnes, qui se presseront dans la salle, devenue trop étroite, pour assister à la séance du soir, ne laisseront bientôt plus de doute sur la réussite du coup de maître tenté par le Comité Organisateur: la réunion en une assemblée homogène de centaines de délégués représentant quarante paroisses, situées aux quatre coins de la province, et peuplées de plus de vingt mille Canadiens de langue française.

Arrivée des invités d'honneur.

Cependant tandis que les secrétaires procédent à l'appel et à l'inscription des délégués les invités d'honneur arrivent; d'un mouvement spontané toute l'assistance se lève et, au milieu d'applaudissements frénétiques, qui couvrent les accents de "O Canada" joués par l'orchestre, s'avancent NN. SS. Langevin, Pascal, Legal et M. Etienne Lamy, de l'Académie Française, dont la présence aux séances de la Convention jettera un tel lustre sur celle-ci.

Dès que les distingués congressistes ont pris place aux fauteuils qui leur sont réservés, l'hon. P. Ed. Lessard, président, déclare la séance ouverte et il prononce le discours que nous reproduisons en une autre colonne.

Discours de Mgr Legal.

S. G. Mgr de St-Albert prend la parole après l'hon. P. Ed. Lessard et prononce un discours d'une très belle venue, et d'une haute inspiration patriotique, dans lequel il fait un éloge savant du Parler Français.

Nous regrettons vivement que le discours de Mgr Legal n'ait pu être sténographié in-extenso.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités, NN. SS. Langevin et Pascal et M. E. Lamy, Sa Grandeur fait une délicate allusion à la présence à la Convention de l'illustre Académicien, "qui apporte avec lui une brise de France embaumée du parfum de la foi catholique et du mérite littéraire." L'orateur sait gré à M. Lamy d'avoir rompu des engagements antérieurs à Toronto et à Ottawa pour être présent au milieu de nous pendant les journées de la Convention; cette marque spéciale d'intérêt touche profondément tous les coeurs.

Mgr Legal, prenant prétexte de la présence du Recteur du Collège de St-Boniface, en profite pour dire que tous les Canadiens-français d'Edmonton espèrent fermement qu'ils auront à bref délai une succursale du Collège de St-Boniface dans notre belle et grande cité d'Edmonton.

Mgr de St-Albert souhaite également la bienvenue aux délégués et il espère qu'un aussi beau mouvement aura une action décisive sur le mouvement d'immigration des Canadiens-français de l'Est en Alberta.

Mgr. Legal parlé ensuite de la langue française et il le fait en linguiste distingué et en patriote fervent.

La langue française est une merveille de l'intellect humain; ses qualités de précision, sa richesse d'expression l'ont fait choisir pour langue diplomatique. Il y a une multitude de raisons en faveur du maintien et de la propagation de la langue française dans ce pays. Nous devons veiller jalousement à sa pureté et ne pas tolérer que dans ce pays où elle est confiée à notre garde elle dégénère en langage hybride.

La Convention d'Alberta puis, dans quelques semaines, le Congrès de Québec feront beaucoup pour assurer l'existence du français dans certaines régions cosmopolites de l'Ouest.

Mgr Legal estime le système scolaire, en vigueur dans l'Alberta, assez élastique pour que l'on puisse allouer aux instituteurs le temps nécessaire pour l'enseignement du français. Nos compatriotes peuvent faire beaucoup, par eux-mêmes pour protéger l'usage de notre langue; que chaque bureau ou magasin, placé sous la direction des nôtres, ait un ouplusieurs employés capables de répondre en...

Que chacun apporte à la lutte son énergie individuelle et nous parviendrons à maintenir intact dans l'Ouest l'honneur de notre parler français.

Mgr Langevin.

Le spirituel et patriotique archevêque de St-Boniface succède à Mgr Legal et prend la parole lorsque les applaudissements frénétiques qui ont salue son apparition sur l'estrade sont un peu calmés.

Mgr Langevin parle avec une énergie de tribun, il affirme que nous vivons dans un pays de liberté, et celle-ci ne se donne pas; elle se prend. "Si vous aviez accepté la part que d'autres vous ont faite, dès le début, dès que nous avons passé sous le régime britannique qu'auriez-vous aujourd'hui?... Mais vous n'avez pas attendu le bon plaisir de vos adversaires pour prendre ce qui vous appartenait. Cette façon de faire nous a parfaitement réussi; il est bon de ne pas l'oublier.

"Il est faux de prétendre que l'enseignement du français nuit à l'enseignement de l'anglais. Nous avons au Collège de St-Boniface desclasses billingues etnos petits canadiens-français parlent l'anglais souvent mieux que les élèves de Winnipeg qui n'apprennent que cette langue."

M. E. Lamy.

Lorsque le président invite M. Etienne Lamy à adresser quelques mots aux délégués une immense acclamation part de tous les points de la salle et c'est au milieu d'une véritable tempête de bravos et de cris de "Vive la France" que l'illustre auteur de la "France du Levant" apparait sur l'estrade.

Nous avons reproduit dans notre dernier numéro les paroles émues prononcées par M. E. Lamy. Lorsque le distingué invité regagne son fauteuil il est l'objet d'une nouvelle ovation enthousiaste. L'assistance debout chante "Vive la France" et "Jadis la France sur nos bords".

Il y a quelques minutes réellement émouvantes et tous ceux qui sont présents conserverons longtemps, croyons-nous, le souvenir de cet accueil délirant fait à l'illustre Français.

Nomination des Comités.

On procède ensuite à la nomination des comités des travaux de la Convention. Ces comités sont au nombre de quatre: "Parler Français", "Organisation", "l'Instruction Publique" et "Colonisation".

Ces comités sont chargés de préparer des résolutions sur les différents problèmes qui leur sont soumis.

Nous publions en page 7 les résolutions rédigées par deux comités. Ces résolutions, après avoir été soumises à la Convention ont été adoptées à l'unanimité par les délégués. L'association permanente du Parler Français d'Alberta a été chargée de faire aboutir ces diverses résolutions.

SEANCE DU SOIR (22 MAI).

L'assistance est considérable à la séance du soir et l'on peut, sans la moindre exagération, évaluer à plus de six cents le nombre des personnes présentes.

Les orateurs au programme de la séance du soir sont: Mgr Langevin, MM. Gariépy, H. M. Martin, Côté et Boudreau, et le R. P. Mérer, qui a préparé un intéressant travail sur la nécessité pour l'Alberta de prendre part au Congrès de Québec.

Nous reproduirons, la semaine prochaine, des extraits de ces discours.

Lecture est également donnée des rapports des comités du Parler Français et de l'Organisation qui ont siégé durant le cours de l'après-midi.

Immédiatement après les discours eurent lieu les élections des membres du Comité de l'Association du Parler Français d'Alberta.

Nous publions la liste des personnes élues qui toutes le furent par acclamation.

DEUXIEME JOURNEE, (23 MAI 1912).

Le programme de la deuxième journée comportait:

Le matin à 9 h. 30, messe pontificale à l'église St-Joachim. —a 1 h. banquet à l'hôtel Corona. —Durant le cours de l'après-midi: séance des comités.— Le soir, à 8 h. 30, séance publique avec conférence de M. E. Lamy.

Favorisée par le radieux soleil d'Alberta, la deuxième journée de la Convention fut à plusieurs titres la plus importante; deux événements ont contribué à lui assurer dans le coeur de tous un souvenir durable, nous voulons parler de la messe pontificale, avec sermon par Mgr Langevin, et de la conférence du distingué délégué de l'Académie Française au Congrès de Québec, M. E. Lamy.

La messe pontificale.

De l'avis unanime nous n'avions encore jamais eu à Edmonton une cérémonie religieuse aussi impressionnante que la messe pontificale célébrée le matin du 23 mai, aux intentions de la Convention du Parler Français d'Alberta. Aussi l'église St-Joachim régorgeait-elle littéralement de fidèles longtemps avant que Mgr Legal, officiant, fit processionnellement, son entrée dans l'église entouré d'un nombreux clergé.

Le choeur de chant exceptionnellement nombreux était placé sous la direction de Mme T. E. Gagner, l'une de nos distinguées concitoyennes, dont l'éloge du talent musical n'est plus à faire.

Mme Gagner avait choisi la célèbre Messe de St-Cécile de Gounod; la façon remarquable dont cette messe en musique fut rendue fait le plus grand honneur au choeur paroissial et à sa directrice.

Lorsque les évêques firent leur entrée à l'église le choeur entonna le chant national "O Canada" et rien n'était plus émouvant que les graves accents de notre hymne s'élevant de toutes les lèvres des fidèles dont la poitrine portait fièrement l'insigne tricolore de la Convention.

Sermon de Mgr Langevin.

Mgr Langevin qui, la veille au soir, avait vivement intéressé les délégués par un discours d'allure familière, mais débordant d'enseignements pratiques et de conseils judicieux, donna toute la mesure de son éloquence sacrée en prononçant un sermon où la haute inspiration chrétienne s'alliait à des sentiments patriotiques qui firent battre tous les coeurs à l'unisson.

Mgr Langevin s'inspira pour son sermon de l'exemple du Christ ayant pleuré sur sa patrie malheureuse à Jérusalem. Sa Grandeur voit dans les fidèles qui assistent à cette messe des patriotes canadiens-français venus renouveler au pied de l'autel un pacte sacré juré par leurs ancêtres sur les bords du St-Laurent. L'amour de la patrie est une vertu chrétienne, sur ce thème l'archevêque de St-Boniface a une superbe envolée oratoire; il rappelle les mots sublimes dont Bossuet s'est servi pour exalter la patrie. Nous avons, nous Canadiens-français une histoire glorieuse, née de l'apostolat le plus héroique. Ce ne sont pas seulement les hommes illustres, prélats ou capitaines, gouverneurs ou intendants-généraux, qui ont fondé la patrie canadienne. Ce sont aussi de simples paysans de France; et ces humbles ne sont pas venus sur ce continent, attirés par l'esprit de lucre; ils sont venus pour y implanter le règne du Christ. Oui ces paysans étaient des apôtres et c'est Dieu qui les conduisaient ici pour qu'ils y continuassent l'épopée [illegible].

Mgr Langevin parle ensuite du sacrifice de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, sacrifice consenti librement, sans souci du nombre des ennemis, parce qu'il s'agissait de défendre l'oeuvre de Dieu. Lorsque nous songeons à la grandeur de l'oeuvre de nos ancêtres nous devrions baiser avec amour les pages de notre histoire.

L'éloquent archevêque de St-Boniface fait ensuite allusion aux tentatives [illegible], au lendemain de la conquête, pour déchrétianiser la population française de ce pays. A côté du champ de bataille favorable aux armes anglaises nos maitres avaient dressé l'école protestante, mais ils avaient compté sans notre clergé. Le presbytère fut transformé en école, et c'est dans cette humble école que nos plus grands hommes d'état ont été formés.

Si les Canadiens-français demeurés au pays après la conquête avaient été des huguenots; il n'y aurait plus qu'une race au Canada. La langue a défendu la foi et la foi a protégé la langue.

Mgr Langevin parle ensuite de la France qui reste plus chère que jamais au coeur des Canadiens. La France, c'est Pie X qui le disait récemment, demeure envers et contre tous la fille ainée de l'Eglise. Les Canadiens-français n'ont pas le droit de s'insurger contre elle. Dans la lutte qu'il vient de traverser l'épiscopat français a eu une attitude sublime et avec un tel épiscopat la France ne peut disparaître du monde.

Mgr Langevin termine son sermon en une péroraison inoubliable dans laquelle il rappelle que les Canadiens-français ont défendu le drapeau britanniques en 1774, 1812 et 1870, et qu'en acceptant ce sacrifice le drapeau britannique s'est engagé à protéger les Canadiens-français et à respecter leurs droits.

Ce sermon a produit une impression profonde sur tous les fidèles.

Le Banquet.

A une heure de l'après-midi, un banquet de soixante-dix couverts réunissait à l'hôtel Corona, les trois prélats, M. E. Lamy, les membres du Comité de la Convention et les invités de ces derniers.

Le menu succulent, la qualité des vins et l'excellence du service firent le plus grand honneur à l'aimable gérant du Corona, M. Louis Arsenault, qui avait assumé lui-même la tâche de présider à l'organisation matérielle de ce banquet.

Les discours furent peu nombreux, courts et spirituels. L'hon. P. Ed. Lessard qui présidait proposa la santé du roi et du pape. La santé de l'invité d'honneur, M. Etienne Lamy, fut proposée par M. W. Gariépy. M. Lamy y répondit avec un tact et une éloquence qui ravirent les convives. La santé du clergé fut proposée par M. L. A. Giroux; Mgr Langevin et Mgr Legal répondirent en termes heureux.

On entonna ensuite les vieilles chansons du terroir canadien. Nous croyons que jamais encore un banquet canadien-français n'avait remporté un tel succès à Edmonton. Les organisateurs furent complimentés chaleureusement et on leur vota une motion de félicitations. Il faut avouer qu'ils l'avaient amplement méritée.

La séance du soir.

La séance publique du soir du 23 mai fut sans contredit celle qui obtint le succès le plus marqué de toute la Convention et nous devons à la vérité de dire que la conférence de M. Etienne Lamy n'en constituait pas, aux yeux du public, le moindre attrait.

Dès sept heures et demie, il n'y avait plus un siège vacant dans la salle et nous estimons que lorsque la séance fut ouverte il y avait plus de huit cents personnes présentes.

Sur l'estrade avaient pris place le président, l'hon. P. Ed. Lessard, entouré de MM. Wilfrid Gariépy, l'abbé Ouellette, L. A. Giroux, Alex Michelet, J. L. Côté, L. Boudreau, René Lemarchand, Alex Lefort, etc.

Après lecture des rapports des comités de l'Instruction et de la colonisation le président donna la parole à M. l'abbé Ethier, curé de Morinville qui prononça une allocution dont nous donnons en page 6 de larges extraits.

On procéda ensuite aux élections des délégués de la province d'Alberta au Congrès de Québec.

Nous donnons, en une autre colonne la liste des délégués choisis.

La parole fut ensuite donnée à M. l'abbé Guertin, curé du Lac St-Vincent qui lut un intéressant travail sur la colonisation canadienne-française.

Nous publierons ce travail dans notre prochain numéro.

Conférence de M. E. Lamy.

Ce fut à M. l'abbé Denis Lamy, directeur des "Cloches" de St-Boniface et délégué officiel de la section manitobaine du Parler Français qu'échut la tâche agréable de présenter l'illustre conférencier.

M. l'abbé Lamy s'en tira d'une façon fort spirituelle et il se fit ensuite l'interprète de l'assistance pour remercier chaleureusement MM. René Lemarchand et L. A. Giroux de s'être entremis pour obtenir la présence distinguée à la Convention de M. E. Lamy.

Des hourras frénétiques accueillent l'apparition sur l'estrade de M. E. Lamy, sans arrêt, pendant plusieurs minutes, les acclamations et les bravos se renouvellent; on crie Vive Lamy! vive la France! Les huit cents personnes présentes, debouts, agitent mouchoirs et chapeaux; bien des yeux se mouillent dans l'émotion communicative de cet inoubliable instant, et plus tard l'illustre académicien nous avouera qu'il vient de vivre, dans cette salle peuplée de gens qui l'acclament avec frénésie, l'une des heures les plus émouvantes de sa vie.

Lorsque les bravos cessent M. Lamy prend la parole.

L'illustre auteur de "La femme de demain" nous ayant demandé de ne pas publier le texte in-extenso de sa conférence avant qu'il n'en ait revu lui-même les épreuves sténographiées, et d'autre part son voyage au Pacifique ne lui laissant pas le temps, cette semaine, de remplir ce devoir d'écrivain scrupuleux, nous sommes dans l'obligation de retarder de quelques jours cette publication.

Nous ne voulons point déflorer par avance cette conférence en en donnant un résumé que le manque d'espace nous contraindrait à faire très succint. Nous dirons simplement, pour aujourd'hui, que M. Lamy a prononcé des paroles qui ont ravi et enthousiasmé ses auditeurs.

Son aperçu du rôle de Champlain dans la création de la Nouvelle-France, sa description des gens de l'Ouest furent des trouvailles, dont l'esprit de ceux qui l'écoutaient gardera l'empreinte ineffaçable.

Pour résumer ce que fut la conférence du Maître éminent nous ne trouvont qu'un mot: ce fut un régal littéraire, un régal comme nous n'eussions jamais osé en espérer un dans l'Ouest, et nous demeurons à jamais reconnaissants à M. M. Lamy d'avoir voulu apporter le charme et l'éloquence de sa parole à notre convention d'Alberta.

Nous espérons être en mesure de publier le texte de la belle conférence de M. Lamy dans notre prochain numéro.

Clôture de la Convention.

La première convention des Canadiens de langue française d'Alberta s'acheva par un vote de remerciements au Comité Organisateur et l'annonce que la deuxième Convention aurait lieu le premier mercredi de juin 1913.

On ne peut qu'espérer pour l'an prochain un succès semblable à celui des 22 et 23 mai 1912, qui demeureront des journées inoubliables pour la population française d'Alberta.

DISCOURS DU PRESIDENT.

Messeigneurs,
Révérends Pères,
Messieurs,—

C'est avec une émotion bien justifiée que je prends la parole, pour ouvrir cette première convention des Canadiens de langue française d'Alberta.

Un succès si complet a, en effet couronné les efforts du Comité Organisateur, queje puis affirmer que jamais encore nous n'avions eu, à Edmonton, une assemblée aussi représentative de nos compatriotes.

Mais ce qui jette surtout un éclat sans pareil sur cette superbe réunion, c'est la présence distinguée de nos invités d'honneur, qui ont mis un empressement patriotique à répondre à notre appel.

C'est pourquoi je veux tout d'abord saluer, et remercier du réconfort moral que nous apportent leur présence, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface, le grand Canadien-français que l'on trouve toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de défendre la langue et la foi de nos ancêtres; Monseigneur Pascal, l'évêque pionnier, qui a joué depuis tant d'années un si grand rôle dans la colonisation et l'évangilisation des provinces-soeurs de l'Ouest; Mgr Legal, le digne successeur de notre regretté Mgr Grandin, à qui le Comité Organisateur de cette convention doit une si large part du succès qui a couronné ses efforts.

efforts; M. l'Académicien Lamy, délégué officiel au congrès de Québec dont le passage parmi nous demeurera l'un des souvenirs les plus précieux de cette Convention.

Je veux aussi saluer et remercier les Révérends Messieurs du Clergé de cette Province, qui ont contribué avec un dévouement inlassable à la constitution de nos comités paroissiaux.

Bienvenue enfin et merci aux délégués qui sont accourus ici, des points les plus divers de la province; bons patriotes si fidèlement attachés à nos traditions canadiennes-françaises, qu'ils n'ont pas hésité à abandonner leurs travaux, lorsque le mot d'ordre leur est venu d'Edmonton de venir travailler avec nous à la sauvegarde du Bon Parler Français.

Je n'ai pas le moindre doute qu'avec une telle assistance, notre première convention fera de bon et utile travail et marquera une date dans l'histoire des Canadiens-français de l'Ouest.

En dehors même des résultats purement provinciaux qui vont ressortir de notre convention, je suis sûr qu'elle aura sa répercussion jusqu'à notre vieux Québec, et que son succès sembleră du meilleur augure pour le congrès national du mois prochain.

Tous ceux qui sont ici présents savent, qu'en Saskatchewan et au Manitoba, nos frères, par la foi et par la langue, ont tenu des Conventions semblables à la nôtre.

Ce réveil, Messieurs, des Canadiens de langue française de l'Ouest, c'est déjà un effet du futur congrès National de Québec. Ainsi donc, avant même que ces assises canadiennes-françaises aient eu lieu, nous en recueillons déjà les fruits dans l'Ouest.

Que ne pouvons nous donc espérer d'un mouvement aussi enthousiaste et aussi unanime?

Mais je laisse à d'autres la tâche de vous parler du Congrès de Québec, et de la part que nous devons y prendre.

Je me bornerai, Messieurs les délégués, à appeler votre attention sur les questions, d'une si grande importance, qui vont vous être soumises.

Ces questions sont au nombre de quatre:

La sauvegarde du Parler Français, l'Organisation, l'Instruction publique et la colonisation. Chacune d'elles fera l'objet d'une étude soigneuse et méthodique, des comités spéciaux seront formés dans ce but,

A ceux d'entre vous qui auront l'honneur de faire partie de ces comités, je recommande tout spécialement de bien comprendre l'importance de leur tâche.

Nous voulons défendre notre langue, le Bon et cher Parler Français de nos ancêtres, nous voulons le débarrasser des anglicismes qui sont un péril pour sa pureté, des formes vicieuses qui en menacent l'harmonie incomparable.

A vous, Messieurs du Comité du Parler Français, de nous indiquer les meilleurs moyens de parvenir à ce résultat.

L'instruction publique de langue française, est certainement le sujet le plus important, sur lequel nous vous demanderons vos lumières. Cette question, tant discutée, sera traitée à fond par des orateurs de talent, ainsi que l'indique le programme de cette Convention, aussi je n'en dirai que quelques mots.

Je demanderai aux délégués, qui feront partie du Comité spécial de l'Education, de ne pas craindre de rappeler fermement leur devoir aux Commissaires des districts scolaires de la campagne. Il faut que partout où les nôtres forment la majorité notre langue soit enseignée à l'école. L'engagement d'un instituteur de langue française, dans les districts où les nôtres dominent, devrait être un devoir pour tous les commissaires.

Suite a la page Sept

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Taux pour le Commerce

Nous enverrons une carte de nos taux pour les annonces Commerciales a ceux qui en feront la demande.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 18

...... il reprit sa plume, et, chaque semaine presque, Luce recevait une longue lettre spirituelle, bien tournée, où la tendresse se dissimulait sous une forme enjouée, — car il n'osait parler de son amour ignoré, — et qui lui était agréable par l'accoutumance qu'elle en avait. Elle n'aurait pas, précédemment, désiré ces lettres; maintenant, lorsqu'elles n'arrivaient pas régulièrement, il lui manquait quelque chose, tant l'habitude est une puissance!

—Aymeric n'a pas écrit cette semaine, disait-elle à sa marraine.

Celle-ci ne prenait point en mauvaise part cette correspondance de Luce et d'Aymeric autorisait sa familiarité, Luce lui donnait à lire toutes ces lettres, irréprochables au point de vue des convenances. Et mademoiselle Philomène, qui n'y voyait qu'un lien quelconque rattachant sa nièce à la vie et au monde, en était plutôt satisfaite, car le découragement intime et persistant que la jeune fille, dès qu'elle oubliait le banal présent, montrait en parlant du passé ou en songeant à l'avenir, l'inquiétait fort.

Les lettres d'Aymeric à Luce plaisaient aussi à mademoiselle Philomène parce que, rarement la pensée de sa nièce sur le milieu qui devait, rester le sièn, elles ne parlaient plus jamais de Germain. Mais, un jour, cette réserve fut rompue, et, après quelques phrases insignifiantes, Aymeric ajoutait:

"Puisque vous vous intéressez toujours à ceux que vous appelez, dans votre délicatesse exagérée, vos victimes, et qui, pourtant, ne font nullement pitié, je dois vous annoncer le complément de leur bonheur: une belle petite fille, née il y a deux jours, dans ce petit appartement de la rue Ponthieu qui, d'après le dire de Germain, que je vois quelquesfois, est un Paradis terrestre. Vous voyez que vous n'avez pas à vous préoccuper du sort de ces heureux. Il en est un plus digne de compassion, c'est le mien loin de vous, mais vous ne semblez pas en prendre souci..."

Et Aymeric continuait sur ce ton mi-tendre, mi-plaisant qu'il avait toujours employé avec Luce, que son exagération même ne permettait pas de prendre au sérieux, que naguère la jeune fille entendait avec coquetterie, y répondant de même, tandis qu'à présent elle l'écoutait avec une gravité pleine d'indifférence, et ne ripostait plus.

La nouvelle que lui transmettait Aymeric, brutal rappel d'un souvenir qu'elle essayait de chasser, l'impressionna beaucoup. Elle en fut heureuse, pourtant, car elle approchait de la perfection proposée comme modèle par mademoiselle Philomène.

Elle se réjouit de savoir à Germain cette joie pure de la paternité, mais ne put se défendre d'un sentiment d'envie envers celle qui la lui avait donnée.

Oh! la fortunée Elise! épouse, mère et aimée. Aimée! le grand rêve irréalisé de la vie de Luce, aimée pour elle-même!

Elle ne l'avait jamais été, ne le serait jamais, plus misérable en cette pénurie que les plus pauvres; comblée des dons de la fortune, oui, mais déshéritée d'amour!...

Elle eut, à la suite de cette lettre, quelques jours mauvais. Mademoiselle de Sainte-Perelle, qui s'en aperçut, fit de nouveaux efforts pour l'arracher à elle-même. Elle l'emmena à Ragatz qui, en ce moment de juillet, battait son plein. Luce parut distraite et amusée. Mais lorsqu'elle rencontrait une jeune mère avec son enfant, ou une belle nounou enrubannée, ses yeux se remplissaient de larmes, témoignant qu'elle n'avait pas oublié.

XXIII.

Le 1er janvier trouva Luce et sa tante à Paris, réunies à M. Rambert. Elles étaient venues à Abbeville attendre son installation et, dès qu'il les prévint que c'était chose faite, elles arrivèrent.

Le baron accueillit sa fille avec joie. Mademoiselle Philomène l'avait inquiété à son sujet. Un moment, il avait craint qu'elle refusât de quitter Gutemberg, et la pensée qu'une sévérité trop grande l'avait peut-être privé d'elle, pour toute la vie, lui avait été d'autant plus pénible qu'à mesure qu'on avance en âge, la solitude, souvent plus complète et plus fréquente, pourtant, coûte davantage...

Mais ses craintes étaient vaines: Luce, en fille soumise, avait obéi à son désir et lui était revenue assagie, avec un je ne sais quoi de réservé et de pondéré qui lui donnait confiance en sa conversion, en même temps qu'une note d'originalité délicate, fruit de son long séjour à l'étranger, la rendait particulièrement séduisante.

Sa beauté s'était encore développée et était vraiment radieuse. Aymeric, dès le premier revoir, en avait été affolé, mais il n'en avait rien osé montrer, et ne s'était plus permis, avec Luce, la cordiale familiarité d'autrefois. Elle lui en imposait maintenant, par son maintien un peu fier, sa gravité un peu hautaine, et sa jeunesse mûrie qui lui créaient une réelle personnalité devant laquelle il se sentait tout intimidé.

Ce fut, du reste, l'effet général qu'elle produisit dans le monde où, sans se faire prier, elle retourna dès son arrivée. On oublie vite, à Paris, et avec ces deux hivers passés sans la voir, on ne se souvenait plus guère d'elle. Mais, la retrouvant, on ne lui marchanda pas les succès auxquels on l'avait accoutumée, et que son charme et sa beauté justifiaient mieux que jamais.

Ayant acquis plus de sérieux et, avec l'âge, plus d'importance, elle était maintenant la vraie maîtresse de la maison de son père, l'aidant à recevoir et recevant elle-même avec une grâce parfaite.

Avec l'autorité qu'elle avait prise, son indépendance s'était aussi affirmée. Elle n'allait point dans le monde et ne faisait de visites sans son père ou sa marraine; mais, lorsque cette dernière était retenue, elle accueillait seule ses visiteurs aussi bien d'un sexe que de l'autre, et sortait habituellement en voiture pour faire ses courses, se rendre à l'église ou se promener, sans être accompagnée.

L'état de santé de Mademoiselle de Sainte-Perelle avait été pour quelque chose dans cette habitude promptement adoptée. Ses bronches délicates, accoutumées, depuis dix-huit mois, à l'air pur des montagnes, s'étaient, au premier brouillard humide, à la première atteinte de la froidure parisienne, révoltées contre le nouveau régime qu'on lui imposait. Force donc avait été à mademoiselle Philomène, bien qu'elle détestât s'occuper d'elle-même et en occuper les autres, de rester souvent au logis et de prendre mille précautions.

—Ma pauvre chérie, dit-elle, désolée, à Luce, vois, je ne puis plus t'être bonne à rien...

—Allons! allons! répondit celle-ci, remettons les choses au point; vous ne pouvez courir derrière moi à la pluie, au vent, à la neige, et encore ne sera-ce que temporaire; mais, ici, oseriez-vous dire que vous n'êtes inutile?

—Mais qui t'accompagnera?

—Dans le monde, mon père. Pour les courses, je sortirai seule en voiture. Grâce à Dieu, j'ai passé l'âge des lisières!

—Mais que dira-t-on?

—Ce que l'on voudra, répondit Luce qui avait conservé du passé une entière indifférence pour l'opinion en général; rassurez-vous, marraine, les temps ont bien changé, et les Américaines nous ayant donné le bon exemple, bien des jeunes filles de ma connaissance usent de la même liberté.

Pour calmer ses scrupules, mademoiselle de Sainte-Perelle en référa à l'autorité de son beau-frère.

—Mon Dieu, repartit celui-ci, je ne vois pas grand mal à ce que Luce Sorte seule en voiture; ce n'est plus une petite fille, ni, ajouta-t-il en riant, une folle fille; mais, pourtant, Philomène, si vous jugez qu'une femme de chambre doive la suivre...

—Pas de femme de chambre, s'écria Lucé, surtout pas! C'est mettre sur mon dos l'étiquette de mon célibat. En me voyant passer, qui peut savoir si je suis mariée ou non? Alors je puis jouir de la liberté accordée aux jeunes femmes, sans crainte d'être remarquée d'une domestique, il compagnée d'une domestique, il sera aisé de deviner que je n'ai point le sacrement, et de s'étonner de mon indépendance.

—C'est assez vrai, dit mademoiselle Philomène, mais, en tout cas, ne fait point seule de courses lointaines, ni trop prolongées; attends que je sois guérie.

—Oh! soyez tranquille! fit Luce gaiement, et si j'ai par hasard à m'égarer dans les quartiers éloignés, eh bien! je requerrai monsieur le secrétaire particulier, qui me sera un protecteur sérieux, n'est-ce pas, Aymeric?

Le jeune homme, présent à l'entretien, acquiesça volontiers à cette demande et, pourtant, un amer sourire plissa ses lèvres. Pour Luce, il ne comptait toujours pas... Et c'était pour cela, sans doute, qu'elle ne devinait pas l'amour qu'il lui était interdit d'avouer, mais qui persistant à travers les absences, les longues indifférences et l'inconscient dédain, plus que jamais lui emplissait le coeur. Il commençait même à souffrir grandement du silence auquel il était condamné. Que serait-ce le jour où Luce appartiendrait à un autre! Et il avait beau vouloir en repousser la vision, ce jour approchait, M. Rambert ne lui avait pas caché qu'il espérait marier Luce cet hiver.

Il ne put se tenir de lui en parler.

Un jour qu'ils étaient seuls dans le petit salon où Luce, toujours occupée maintenant, travaillait sans relâche à des vêtements d'enfants pauvres, il lui dit:

—Quelles sont les personnes qui dînent demain?

Le lendemain était un lundi, jour de l'hebdomadaire réception.

—Je ne sais au juste, dit-elle, dit-elle, il y a eu des refus, des invitations de la dernière heure, mais mon père m'a prévenue que nous serions seize.

—Et dans le nombre, combien de prétendants? demanda Aymeric, railleur.

—Mettons un ou deux, pour être exacte, répondit-elle gaiement.

—Et sur ces deux, l'élu, peut-être?

—Cela non, sûrement non.

—Son tour viendra, pourtant, fit Aymeric, avec une invincible mélancolie, le patron compte vous marier avant Pâques.

—Il a mal compté, dit-elle, un peu triste à son tour.

—Vous ne voulez donc pas vous marier? dit Aymeric avec le secret espoir d'une négative réponse.

—Non, dit-elle,—et elle reprit avec plus de fermeté: — Non, je ne veux pas me marier sans amour, ni être épousée pour mon argent. Pour entrer en ménage, il me faudrait pourtant passer par ces deux conditions, et je n'y consentirai jamais. Je ne suis aimée de personne...

—Oh! soyez tranquille, je suis bien renseignée, je sais que personne ne me recherche par affection, ce n'est point Luce, la femme qui pourrait être aimante et dévouée, que l'on convoiture, c'est mademoiselle Millions et sa dot.

—Pas tout le monde, dit encore Aymeric.

—Tout le monde, affirma Luce, ou bien si, par hasard, dans le tas, il était un homme qui eût vraiment quelque sentiment tendre pour moi, j'ai vu, autour de ma personne, tant de vénalité, que je n'y croirais pas, je n'y pourrais pas croire! Je présumerais toujours que c'est une comédie destinée à obtenir plus aisément ma main et ma fortune.

Ces paroles refroidirent singulièrement l'enthousiasme d'Aymeric et refoulèrent, dans sa gorge émue, le secret qu'il avait failli laisser échapper.

—Alors, ma pauvre Luce, dit-il avec découragement, la situation est inextricable.

—Inextricable, je le sais bien, fit-elle avec calme; aussi, vous le voyez, je m'y résigne, j'arrange ma vie. Les heures les plus difficiles en sont déjà passées. Bientôt je ne serai plus à marier, le monde et mon père me laisseront tranquille dans cette indépendance vers laquelle je m'achemine tout doucement.

—Et vous croyez, demanda Aymeric, que votre père prendra son parti de votre décision?

—Pourquoi non, dit Luce, en quoi le molesterait-elle? Tantôt je resterai près de lui, tantôt je voyagerai. J'espère n'être plus jamais un souci pour lui. Je ne suis déjà pas bien gênante, presqu'une vieille fille... lorsque je le serai tout à fait, ce sera mieux encore.

Et Aymeric n'ajouta rien, heureux, au fond du coeur, du sentiment de Luce qui, si elle y persistait, ne lui laisserait espérer aucune joie mais lui épargnerait de cuisantes tortures.

Cette conservation avait-elle réveillé les souvenirs de Luce? On la vit s'attrister de nouveau et si, ne l'approchant guère qu'aux heures de sa vie mondaine — où elle prenait, comme elle le disait pittoresquement, son harnais de luxe: toilette de convention et sourire de commande, —[illegible]

A suivre.

Coin Feminin

CHRONIQUE

POUR LES MAMANS, S. V. P!

Mon cher petit gars, c'est ta vieille maman qui t'écrit, ta vieille maman que tu parais avoir oubliée un peu... Depuis si longtemps je ne reçois plus de lettre de toi... je ne sais plus ton adresse... Quand les gens de chez nous demandent de tes nouvelles, je réponds, sans oser les regarder en face, que tu te portes bien, que tu réussis... leur dire que tu m'as oubliée, non, je ne le pourrais jamais... Et, je ne sais même pas si tu vis encore, mon gars! ... Cependant, tu m'aimais bien, quand tu étais petit. Te rappelles-tu quand nous allions à la messe ensemble et que tu étais si fier de porter mon gros paroissien?... En grandissant des idées d'indépendance te sont venues; ton père grondait, disait que je t'avais trop gâté et tu avais des maladresses tendres d'adolescent pour me consoler, pour m'assurer que jamais je ne pleurerais à cause de toi... Oh! je ne te fais pas de reproche. Ton silence peut être causé par tant de causes; et ce n'est pas le tourment moindre de mon inquiétude d'à présent que d'imaginer les maux qui peuvent t'accabler.

Quelles souffrances, quels déboires, troublent ton esprit et ton coeur pour te faire oublier le refuge de jadis? Tu es parti si fier, si ambitieux, vers ce lointain pays de l'Ouest... mais, ce n'est pas s'humilier que de confier ses déceptions, ses misères à sa maman... Par amour-propre ne me laisses pas me ronger d'ennui?...

T'aurait-on fait du mal; as-tu aimé et fus-tu trahi? Alors tu ne croiras plus à l'amour? Mon pauvre petit, l'amour des mamans, ça ne meurt pas, même après la mort de nos aimés!

Sais-tu l'idée qui me vient souvent? C'est que tu redoutes d'apprendre ma mort et que tu préfères demeurer dans cette indécision qui te laisse le droit de l'espérance... Je paraissais si vieille, si fatiguée sur la dernière photographie que tu as dû recevoir. Et je le suis aussi fatiguée et vieille... Te rappelles-tu que j'avais encore des mèches blondes quand tu nous a quittés? Aujourd'hui mes cheveux sont blancs, blancs et mon visage si fané que, parfois je me demande si surgissant tout d'un coup, tu me reconnaitrais?... Oh! te revoir, mon petit, te revoir avant de mourir!..

Tu crois que c'est trop demander au Bon Dieu? Alors, je me résigne... je demande seulement une lettre, une lettre de toi... moins qu'une lettre: un simple signe de vie... Tu ne peux pas me refuser... Me vois-tu, suppliante, réclamer ce signe qui serait le dernier bonheur de ma vie? ...

Quand tu liras ces lignes, que je t'adresse par cette voie, n'ayant que cette seule chance de t'atteindre, ne feins pas de croire qu'elles ne sont pas pour toi. Il y a un an, deux ans, cinq ans, dix ans, n'est-ce pas, que tu n'as pas écrit à ta mère? Alors c'est bien toi, mon petit, c'est bien toi qui peut me donner le grand bonheur qui effaceraient dans ma mémoire les meilleures de mes joies...

Tu m'écriras bientôt ce mot de "maman"? Ne me fais pas trop attendre, elle est si vieille ta pauvre maman!...

Pour copie conforme,

MAGALI.

ICI-BAS

Ici-bas tous les lilas meurent;
Tous les chants des oiseaux sont courts.
Je rêve aux étés qui demeurent
Toujours.

Ici-bas les lèvres effleurent
Sans rien laisser de leur velours.
Je rêve aux baisers qui demeurent
Toujours.

Ici-bas tous les hommes pleurent
Leurs amitiés ou leurs amours.
Je rêve aux couples qui demeurent
Toujours.

SULLY PRUDHOMME.

UNE PENSEE PAR SEMAINE.

Ce qu'il faut mettre comme une étoile au-dessus de sa vie, c'est le devoir, c'est le perfectionnement de soi-même. Qu'importe que l'on souffre si l'on fait le bien! Qu'importe que l'on meure, si l'on aime!

P. DIDON.

MISSION SAINT-BERNARD.

GROUARD, Alta.

La jeune cité qui se développe rapidement sur les bords enchanteurs du beau "Petit Lac des Esclaves" se prépare à fêter dignement le cinquantenairede prêtrise de l'héroique missionnaire dont elle a l'honneur de porter le nom. Né le 2 février 1840, à Sablé, diocèse du Mans, France, Monsieur l'abbé Grouard, docile à l'appel du bon Dieu, s'embarquait le 2 mai 1860, à Liverpool, pour venir étendre le règne de Jésus-Christ dans l'Extrême-Nord. Il accompagnait son cousin, le bon et saint Monseigneur Grandin, O.M.I., retourné en Europe pour être sacré évêque par son vénéré Père, Monseigneur de Mazenod, fondateur de la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Monsieur l'abbé Grouard, après avoir passé 2 ans au Grand Séminaire de Québec, recevait le 3 mai 1862, des mains de Mgr Taché, l'onction qui fait les prêtres, à Boucherville, ville natale de l'évêque Ordinant. Quelques jours après, à Saint-Boniface, il prenait le saint habit dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et allait faire son noviciat dans les régions dont il devait être plus tard l'intrépide évêque. Enfin le 21 novembre 1863, par l'émission de ses voeux perpétuels, il devenait définitivement le Chevalier de Notre-Dame et il recevait la croix du missionnaire Oblat.

Tour à tour à Athabasca, à la Providence, au lac La Biche, à Dunvegan, auFond du Lac, il fut partout pour ses confrères le conseiller prudent et discret, l'ami tendre et dévoué, le compagnon toujours joyeux et aimable, et pour ses chers sauvages l'Apôtre, le Missionnaire au dévouement à toute épreuve, au zèle infatiguable.

A la mort de Monseigneur Faraud, le Rév. P. Grouard devenait, de par le choix de Rome, évêque d'Ibora et vicaire Apostolique de l'Athabasca-MacKenzie.

Nommé le 18 octobre 1890, il était sacré le 1er août 1891, dans la cathédrale de Saint-Boniface, par celui-là même qui, 28 ans auparavant lui avait conféré la prêtrise. Monseigneur Taché, O.M.I., était assisté de Mgr Grandin, O.M.I., évêque de Saint-Albert, et de Mgr Shanley, évêque de Fargo. C'était la première fois que le saint évêque avait le bonheur d'exercer ces rites sacrés et c'était également la première fois que sa belle cathédrale avait l'honneur d'en être le théâtre...

Comment se faire une idée aujourd'hui, tant soit peu exacte des fatigues et des privations de tout genre endurées par notre Apôtre pendant ses courses incessantes à travers son immense vicariat!... Soutenu par l'amour de Dieu et le zèle pour les âmes, il allait du nord au sud, de l'est à l'ouest, distribuant à tous, pasteurs et brebis, les conseils et les encouragements les plus précieux, les instructions les plus salutaires. Connaissant à la perfection, outre le français et l'anglais, le cris, le montagnais, le castor, le Peau de lièvre, l'esclave, il est partout chez lui, et pas n'est besoin d'interprète pour s'entretenir avec ses chères ouailles.

Dans la suite, des divisions ont été nécessitées par l'état des choses, et le 22 juillet 1901, le Rév. P. Breynat, O.M.I., devenait vicaire apostolique du MacKenzie, avec le titre d'évêque de Bérénice. Serait-ce que le coeur de Mgr Grouard se serait resserré avec les ans et les fatigues? Non, certes! Son coeur est de ceux qui ne vieillissent pas... Il continue à se dépenser sans mesure pour les indigènes de son vicariat encore immense et il ouvre bien largement les bras aux nombreux colons qui lui arrivent de toutes parts. Les uns et les autres trouveront toujours en lui un Père dont le dévouement ne finira qu'avec la vie. A peine arrivé d'un long et pénible voyage dans l'est et les Etats-Unis, il a entrepris d'accompagner dans toutes ses missions la Révérende Mère Aristide, tenant la place de la Supérieure Générale des Soeurs de la Charité de la Providence de Montréal. Il est heureux de montrer à la Mère l'oeuvre accomplie par les Filles, venues depuis de longues années déjà, aider à l'oeuvre de l'évangélisation dans notre vicariat où elles possèdent de florissantes écoles...

Voilà le Héros que tout Grouard se propose de fêter le 29 juin prochain. Il a suffit d'un geste de son digne compagnon Monseigneur Joussard, O.M.I., pour mettre en mouvement toutes les activités... Mais, je ne veux pas anticiper. Le récit de nos fêtes dira à ceux qui n'auraient pas pu y assister, ce que sont les préparatifs... Puisse le tout être digne de celui qu'un homme très influent de l'Ouest appelait récemment encore "Le Miracle du Nord" et qui ne faisait après tout que répéter la parole de Louis Veuillot, prononcées précisément à l'adresse des évêques du Nord: "Oui, vraiment, l'Eglise Catholique est une grande faiseuse d'hommes."

A. R.

NOTRE OEUVRE.

Ce que l'on pense de notre campagne en faveur du Parler Français.

Nous extrayons d'une lettre que nous envoie notre excellent ami M. L. Leau, docteur-ès-sciences de la Faculté de Paris et fondateur de l'Association "La Canadienne", le passage suivant:

Paris, 14 mai.

"...J'ai vu avec grand plaisir que le "Courrier de l'Ouest" a réussi à renaître de ces cendres, plus vivant et plus prospère que jamais. Nous applaudissons à la "Canadienne" à la belle et tenace campagne que vous avez entreprise pour le Congrès du Parler Français d'Alberta. Le succès a couronné vos efforts. Nous souhaitons de grand coeur qu'obéissant aux appels incessamment répétés du "Courrier de l'Ouest" tous les habitants de langue française de l'Ouest s'unissent étroitement pour maintenir les traditions de notre race, pour assurer sa survivance et son expansion, pour défendre enfin ses droits historiques, légaux et naturels avec cette énergique modération qui seule impose le respect des minorités..."

Nous sommes profondément reconnaissants envers nos amis de "La Canadienne" de l'intérêt avec lequel ils suivent les développements de notre oeuvre.

DES AIGLES AU LIEU DES CANONS.

Des officiers français dressent des aigles pour leur faire attaquer les aéroplanes et les ballons dirigeables.

Paris, 16. — D'après une dépêche adressée à un journal français, quelques officiers de l'armée française dressent six aigles dans le but de leur faire attaquer les aéroplanes et les ballons dirigeables. Bien que plusieurs tentatives aient été faites pour construire un canon tirant à une hauteur assez élevée pour atteindre les aéroplanes, il faut avouer que personne n'a réussi.

NOUVELLES REGIONALES

WAUCHOPE, Sask.

Le lundi, 21 mai, la population de Wauchope avait l'insigne honneur de recevoir la visite de Sa Grandeur Mgr Mathieu, en tournée de Confirmation.

A l'arrivée du train, de nombreux paroissiens s'étaient rendus à la gare pour souhaiter la bienvenue au premier pasteur du nouveau diocèse, et l'ont escorté jusqu'au presbytère et à l'ancienne chapelle où un salut solennel a été donné par Monseigneur.

Sur le parcours de la station à la nouvelle église, de nombreux et gracieux arcs de triomphe avaient été dressés avec beaucoup d'art et de goût.

Celui de la Société St-Jean-Baptiste en particulier, attirait les regards et mérite une mention spéciale due à notre artiste peintre, Mr. Mayeur et à M. J. Gaudet, le sympathique président de la Société qui a fourni tous les matériaux nécessaires à la construction.

Toutes les maisons situées sur l'itinéraire suivi par Mgr et sa suite, étaient magnifiquement décorées et nos bons amis les Anglais en avaient fait autant.

On cite même quelques bonnes dames protestantes qui ont eu la délicate attention de fournir des fleurs pour la décoration de la nouvelle église. Les catholiques ont été édifiés de cette marque de respect et de déférence à l'égard de leur vénéré et bien aimé Prélat.

Comme la route était détrempée par les pluies toutes récentes, quelques bons fermiers voisins de Wauchope, n'ont pas hésité à quitter leurs pressants travaux pour conduire du sable sur le chemin que devait suivre Monseigneur.

Qu'il me soit permis de citer parmi ces fermiers vraiment dévoués les noms de: MM. Quennelle, Camille et Victor Roy, Joseph et Lucien Saive, ainsi que M. Delmaire.

Le lendemain, lundi, 21 mai, la cérémonie de Confirmation a été précédée de la bénédiction de notre nouvelle et superbe église magnifiquement décorée pour la circonstance.

Après la messe solennelle chantée par M. le curé de Grande Clairière, le Sacrement de Confirmation a été administré à plus de 70 personnes, garçons ou filles. Les parrain et marraine ont été M. Prost et Mme Gaudet.

A l'issue de la cérémonie, notre bon et vénéré curé, M. l'abbé Gaire, a lu à Sa Grandeur — en son nom et en celui de ses paroissiens — une adresse pleine d'éloquence et de tact, qui a dû toucher vivement le coeur de notre éminent évêque.

Monseigneur y a répondu en faisant l'éloge bien mérité de M. l'abbé Gaire et en félicitant ses paroissiens des sacrifices qu'ils se sont imposés pour l'édification de notre belle église, qui certainement peut être citée parmi les plus importants du district de Régina.

L'impression et les souvenirs laissés à Wauchope par Monseigneur Mathieu sont impérissables, et chacun se plaît à proclamer que notre prélat réunit en lui toutes les qualités que St-Paul recommandait à ses disciples, et qu'il suffit de le voir une fois pour l'aimer pour toujours.

Mme Augier, sa fille, Melle Suzanne, son fils René Bastien, de Montmartre, et Mme de Trémaudan de Manor, sont venues à Wauchope à l'occasion de la fête de la Confirmation, et en ont profité pour rendre visite à leurs amis, les familles Gaudot et Escaravage.

Monsieur Marcel Goubaud, d'Indian Head, est également depuis quelques jours en visite chez ses amis, les membres de la famille Escaravage.

Les pluies fréquentes que nous avons depuis bientôt un mois rendent les battages impossibles et arrêtent les travaux d'ensemencement de l'avoine, du lin et de l'orge.

Depuis le 20 courant, le bureau de Poste est tenu par M. Armatage.

La Société St-Jean-Baptiste de Wauchope, a renouvelé, dimanche dernier, 19 mai, son comité de régie qui est composé comme suit:

M. J. Gaudet, président; P. Escaravage, secrétaire-trésorier;

Bibliothécaire, Guiguet; Auditeur, Mayeur.

Cette société se propose de célébrer, cette année, sa fête patronale avec une grande solennité le lundi, 24 juin.

"AU LARGE DE L'ECUEIL."

— Communiqué. —

Ce volume qui vient de paraître mérite d'attirer l'attention des gens de lettres, et de tous ceux qui se piquent d'une certaine curiosité littéraire.

"Au large de l'Ecueil" est l'oeuvre d'un jeune avocat de Québec, M. Hector Bernier, dont l'intelligence facile et ouverte nous était connue, mais qui néanmoins nous a agréablement surpris par la manière brillante et profonde avec laquelle il a traité un sujet d'idées, de pensées et de convictions essentiellement canadiennes.

Certaines pages, certaines descriptions, certains dialogues sont ravissants et pourraient souffrir comparaison avec les meilleurs auteurs du jour.

M. Hector Bernier a la culte de sa terre natale, de son histoire et de ses heros.

C'est dans le doux commerce des bons vieux livres, qui cachent dans leur sein les trésors de vaillance et d'héroisme de nos pères, qu'il a puisé son inspiration. C'est dans la lecture du récit de leurs luttes, de leurs épreuves et de leurs victoires que sa foi dans l'âme canadienne-française s'est développée et affermie, et c'est cette foi que l'auteur, dans ses pages, veut nous faire partager.

A travers toutes les lignes de ce volume circule un souffle de patriotisme et de poésie qui émeut et charme.

M. Hector Bernier se révèle un peintre paysagiste.

Il y a des environs de Québec, et des paysages de la côte de Beaupré, qui malgré la phrase peut être trop longue, valent tout ce que les meilleurs peintres de la nature ont écrit de plus ravissant.

Nous pourrions citer plusieurs beaux tableaux où le pinceau de l'auteur s'exerce avec un rare bonheur et une fine délicatesse.

Nous souhaitons, à M. Hector Bernier de continuer dans cette carrière qui s'annonce si brillante pour lui, et au livre, tout le succès qu'il mérite.

UN BANQUET A SIR WILFRID LAURIER.

Tous les premiers ministres provinciaux appartenant au parti libéral y assisteront.

Montréal, 21. — Un grand banquet sera offert à Sir Wilfrid Laurier, mercredi, 29 mai. Des convives viendront de toutes les parties du Dominion. Sir Lomer Gouin, l'hon. Walter Scott, l'hon. A. L. Sifton, l'hon. Murray, A. B. Copp et l'hon. Morris, du Manitoba représenteront les libéraux de chaque province.

Le banquet sera préparé par M. L. Garneau. Des préparatifs exceptionnels sont faits pour que ce banquet soit couronné d'une immense succès.

LES ELECTIONS EN SASKATCHEWAN.

Un nouveau candidat canadien-français à Vonda.

Vonda, Sask., 21. —De notre correspondant particulier. — M. G. H. Leroux, qui depuis sept ans remplit les fonctions de clerc au Tribunal de Vonda, se présente comme candidat aux élections législatives de Sasaktchewan pour le Comté de Vonda.

Les seuls candidats catholiques aux élections provinciales, pour toute la Saskatchewan, sont: l'hon. A. Turgeon et MM. H. Boudreau, G. H. Leroux, J. Nolin et J. H. Hearn. Il y a cinquante-quatre sièges à remplir.

Il n'est que juste que les catholiques de la Saskatchewan soient représentés à la Chambre de Régina et l'on croit que les cinq candidats catholiques seront élus à de fortes majorités.

SUR LES PAS DES ANCIENS

Mgr Charlebois, le dévoué vicaire apostolique du Keewatin, était à peine installé dans son palais de planches de Le Pas, qu'il se préoccupait, avant même de songer à se procurer le nécessaire, d'assurer à ses fidèles la liberté religieuse aussi complète que possible, et de faire prêcher la bonne parole aux pauvres nomades du nord, encore plongés dans les ténèbres de la barbarie.

Les "Cloches" de St-Boniface nous apportent la relation de la dernière campagne entreprise par celui que le Pape a placé à l'avant-garde du catholicisme, face aux solitudes du nord.

A "Chesterfield Inlet", 500 milles plus près du pôle que Fort Churchill, s'étendent de vastes régions, recouvertes de neige durant plus de dix mois de l'année, et qui, dans le court espace de temps où la terre se découvre, n'offrent à l'oeil qu'un sol morne, rocailleux, ne pouvant même nourrir un simple arbrisseau, et qui n'a pour toute végétation que des mousses et des lichens.

Il existe là des êtres humains encore plongés en pleine barbarie, de malheureux Esquimaux fétichistes et payens, vivant sous des huttes de neige en hiver, et dans des tentes de peaux en été. C'est au milieu d'eux que Mgr Charlebois veut établir une mission; c'est pour ces hommes, aussi dégradés qu'un être humain peut l'être, que le R. P. Arsène Turquetil, O.M.I., et un compagnon, quitteront, dans un mois d'ici, les douceurs et les commodités de la vie civilisée pour se vouer à un labeur, à des privations et à un dévouement de tous les instants.

Ils auront à parcourir 5,000 milles avant de pouvoir atteindre le théâtre de leur futur apostolat. Durant ce long et pénible voyage, qui durera au moins deux mois, il leur faudra traîner toutes leurs provisions, et jusqu'au bois de l'humble maisonnette qui sera le premier temple de Dieu dans ces parages.

Nous disons provisions, mais il ne faut entendre par là que les choses nécessaires pour la célébration des Saints Mystères. Pour ce qui est de la nourriture, et probablement du vêtement, ils se contenteront de ce qu'ils trouveront là-bas. Et pendant que les grands dénigreurs de l'Eglise catholique pleureront autour de tables somptueusement ornées et abondamment servies, sur la misère du pauvre peuple, ces humbles apôtres, dans quelques huttes sordides, essaieront de soutenir leurs forces par une nourriture dont la seule description ferait se soulever nos estomacs. Et pendant que les intellectuels chercheront dans les productions littéraires, même dangereuses, une satisfaction pour leur esprit, et peut-être un assouvissement aux passions de leurs coeurs, les pauvres missionnaires s'appliqueront à ranimer la flamme presqu'éteinte dans ces pauvres âmes depuis si longtemps assises à l'ombre de la mort.

Réjouissons-nous de voir la race française continuer ainsi les "gestes de Dieu", et saluons bien bas ceux qui, marchant sur les pas des anciens, forment encore l'extrême avant-garde de l'armée du Christ.

LA STATUE DE COLOMB A WASHINGTON.

La cérémonie du dévoilement aura lieu le 8 juin. — De grandes fêtes ont été préparées à cette occasion.

Washington, 21. — Spécial. — Tous les préparatifs sont à peu près terminés pour la grande cérémonie d'une durée de trois jours, qui aura lieu lors du dévoilement de la statue de Christophe Colomb, découvreur de l'Amérique.

Cette statue est située sur la plazza de la gare union et la cérémonie du dévoilement se fera le 8 juin. Tous les plus hauts personnages des Etats-Unis ont manifesté le désir d'assister à la fête à commencer par le président Taft.

On s'attend à la présence de tous les gouverneurs des Etats-Unis, des juges de la Cour Suprême, etc. On a envoyé des invitations au premier ministre du Canada, M. R. L. Borden, à Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec et à tous les ministres canadiens, tant au fédéral qu'au provincial.

On a aussi invité sir François Langelier, lieutenant gouverneur de la province de Québec, S, G. Mgr Stagni, délégué papal au Canada et plusieurs autres archevêques et évêques.

-Les Chevaliers de Colomb qui assisteront aux fêtes seront légions. Ils viendront de partout.

Le programme des fêtes est très long. Il sera couronné par un banquet, au cours duquel les personnes les plus en vue tant aux Etats-Unis qu'au Canada, porteront la parole.

LA PROCHAINE CONVENTION PROVINCIALE AURA LIEU EN JUIN 1913.

A l'issue de la Convention une résolution a été adoptée unanimement par les délégués fixant au 1er mercredi de juin 1913 l'ouverture de la deuxième Convention provinciale des Canadiens de langue française d'Alberta. La prochaine convention durera deux jours et aura lieu à Edmonton.

DISCOURS DE M. L'ABBE ETHIER

Notre belle Convention tire déjà à sa fin. Je crois que nous avons raison d'en être fiers. Tous vous en avez compris l'importance, c'est pourquoi vous êtes venus en si grand nombre, de toutes les parties de la province.

La présente convention va certainement resserrer les liens qui doivent unir entre eux les Canadiens-français de l'Alberta qui vivent au milieu de nations étrangères, qui cherchent à nous envelopper. Nous avons besoin d'unir nos efforts, de resserrer nos liens si nous voulons conserver notre langue française et nos croyances religieuses, élément constitutif de notre vie nationale.

Oui, si nous ne voulons pas nous laisser engloutir, nous avons besoin d'unir nos efforts, nous devons exercer beaucoup de vigilance, déployer beaucoup d'énergie et d'activité, pour réclamer nos droits, et la présente convention par cela atteindra son but, et la cause sacrée de l'éducation y gagnera beaucoup.

Travailler à répandre l'usage du français, dans la famille, à l'école, à l'église, voilà il me semble, le but le plus important de la convention.

...Canadiens-français, quelque soit le coin de terre que vous habitez dans l'Alberta, vous ne devez rien négliger pour maintenir chez nous la langue de nos ancêtres et lui conserver ses droits. Nous avons besoin de notre langue pour vivre comme peuple.

...Dans la personne de M. Lamy nous sommes fiers de saluer un digne fils de cette France que nous aimons de tout notre coeur. Et ce qui doit nous toucher de plus près c'est qu'ici dans l'Ouest nous sommes les représentants de la province mère, la bonne vieille province de Québec. ...

La Providence en nous conduisant ici nous a confié une mission, mission grande, sublime, comme celle de nos pères sur les bords du Saint-Laurent. Pour remplir notre mission il nous faut l'usage, le développement de notre langue maternelle, de la langue française. — Sans le doux parler français nous ne pourrions conserver notre mentalité, notre foi catholique. Comme on vous l'a dit encore si bien ce matin, sans le doux parler français nous ne pourrions conserver notre gaiété, notre caractère distinctif...

...Aujourd'hui plus que jamais notre langue française est aimée, elle est parlée, elle est défendue, mais ne nous faisons pas d'illusions, plus que jamais aussi notre langue française est attaquée, il se fait des efforts sérieux pour la faire disparaitre, on cherche à nous assimiler, à nous faire disparaître comme nation, pourtant c'est Dieu lui-même qui a voulu et veut encore la diversité des peuples. A chaque peuple Dieu a donné ses droits d'exister. Vouloir faire disparaître une race par assimilation, en lui faisant perdre sa langue, c'est un crime, c'est aller contre les desseins de la Providence. Les peuples ont le droit d'existence, voilà pourquoi si l'on s'attaque à leur nationalité, à leur langue, on commet une injustice, car la langue maternelle fait partie de la patrie, de l'existence d'un peuple, elle en exprime l'esprit et les traditions.—

C'est pourquoi pour assimiler une race on attaque d'abord la langue...

...On s'attaque à nous avec persistance, on cherche à nous assimiler, à nous faire disparaître et déjà la lutte est engagée sur un terrain brûlant, sur la question de l'enseignement. ...

...Ce qu'il faut faire? Mais qu'ont fait nos pères pour nous transmettre ce bel héritage, la langue française? C'est une erreur de croire que la langue française nous a été garantie par les différents traités conclus avec nos vainqueurs. Si la langue française s'est maintenue dans ce pays, si elle est devenue langue officielle, nous ne le devons pas à la protection de la France, ni à la générosité de l'Angleterre, mais à l'énergie persévérante de nos ancêtres dans la réclamation de leurs droits. —En face de l'attitude ferme et énergique de la nation nos maîtres ont du céder... C'est à notre tour de nous montrer fermes et énergiques. Réveillons-nous et sachons faire écho au beau geste de Québec. Soyons unis et nous serons forts.

...Si nous ne voulons pas qu'elle disparaisse, notre belle langue, il faut d'abord l'enseigner, et la parler, il faut parler français dans la famille. Il me semble qu'on ne devrait pas être obligé d'insister sur ce point et pourtant nous le disons à regret, il y a des familles canadiennes où on ne le parle pas, où on ne veut pas le parler, on croit se distinguer en parlant une langue étrangère, ou on dirait qu'on a honte de sa nationalité; pourtant, y a-t-il un nom plus grand, plus glorieux que celui de Canadien-français.

...Relisons donc l'histoire de notre pays. Oh! quelle est belle notre histoire. L'histoire du Canada a été écrite à la pointe de l'épée et avec le sang de nos martyrs canadiens. Relisons la et nous verrons que le peuple canadien a été un peuple de héros, de saints et de martyrs.

Je suis sûr d'exprimer le voeu de tous en demandant que le français soit parlé dans nos familles canadiennes-françaises, et de plus qu'on ait dans la bibliothèque de famille, une histoire de notre pays, lisons la et nous comprendrons mieux ce que nous devons être aujourd'hui, demain et toujours.

...Du français dans nos rapports sociaux. Bien des fois nous cédons trop facilement et trop souvent le pas à l'anglais. Demandons le français partout, dans les magasins, quand nous voyageons, et ceci aura une conséquence pratique car en même temps nous créerons des positions à nos compatriotes.

Du français à l'église.—Je crois réellement que nous n'avons pas à nous plaindre sur ce point, vous avez écouté pieusement sans doute et avec fierté les belles paroles de Mgr de St-Boniface....

...Permettez-moi à mon tour Mgr de vous dire combien nous sommes heureux de vous voir au milieu de nous en cette circonstance. Votre présence nous honore et nous encourage, mais permettez-moi de vous dire aussi que tous nos compatriotes de l'Alberta vous admirent dans la lutte et applaudissent à vos victoires.

... ...

Du français à l'école. Question brûlante que celle-la et de la plus haute importance; comme vous le savez, de l'école en effet dépend notre vie comme peuple. Il est de notre devoir de respecter les droits des nationalités étrangères qui doivent vivre chez nous, mais des droits comme peuple nous en avons aussi. D'abord voici un principe que chacun doit admettre et que doit admettre chaque gouvernement. C'est aux parents que la nature a confié le soin de l'enfant, il s'en suit que les parents ont le droit de réclamer, d'exiger à l'école l'enseignement du français.

Dans cette province, comme dans les autres provinces de l'Ouest, nous, Canadiens-français n'avons pas les écoles auxquelles nous avons droit. Cependant naus ne devons pas pour tout cela jeter le blâme sur le gouvernement. Rappelons-nous que lorsque le gouvernement de l'Alberta a fait ses lois scolaires il a pensé à nous, pas beaucoup, mais un peu. En effet, il y a un article dans la loi scolaire qui nous accorde l'enseignement primaire en français. Quelles sont les écoles soutenues de nos deniers, où on a su tirer profit de cet article de la loi scolaire? — Il y en a bien peu.

Le gouvernement aurait dû nous mettre en mesure de tirer profit de cette loi en acceptant au moins certains diplômes de la Province de Québec. Nous aurions dû nous lever et réclamer dignement, tâcher de lui faire comprendre que pour tirer profit de cet article de la loi nous avions besoin de maîtres qualifiés pour enseigner le français dans nos écoles.

Il y en a trop parmi nous qui ne jurent que par l'école anglaise, qui disent que l'anglais, seul est nécessaire, que l'enseignement du français est inutile!...

C'est bien bon de parler, mais aussi il faut agir, il faut comprendre une bonne fois qu'il n'y a pas d'éducation complète sans la connaissance du français. Restons fidèles à notre langue, à notre foi catholique, à nos traditions de catholiques et Dieu nous bénira.

DELEGUES OFFICIELS DE L'ALBERTA AU CONGRES DE QUEBEC.

MM.—
Hon. P. Ed. Lessard
Wilfrid Gariépy
Lucien Dubuc
Rév. Ouellette
René Lemarchand
Alex Michelet
David Moreau
P. Lemarchand
Rév. Gabourit
Rév. P. Mérer
Rév. M. Ethier
J. B. Côté
Mr. Vézina
Onésime Comeau
Mr. Lecerf
Rév. Clermont
Dr. Olivier
Rév. P. Thérien
Rév. M. Guertin
Leger Roy
M. Villeneuve
Y. Raby
Gleichen
Simonin
Robitaille
S. Eckes
Chas Morneau
Alphonse Lamoureux
J. H. Picard
A. Betay
E. Poulin
F.-X. Boileau
Ed. Brosseau
Fouquet
J. H. Gariépy
Juge Noel
Geo. Gagnon
G. Bellisle
L. Prevost
E. Sonet
Jos. Demers
Rév. M. Pilon
Chas Paradis
A. Godard
Gabriel Coulombe
Naubert
Thos. Bilodeau
Alfred Denis
Chas. Morneau
Rév. Hétu
Préfontaine
Leger Roy
E. Drolet
Mr. Riopel
M. Chas. Jos. Anger
Stanislas Nadeau.

Ces délégués seront chargés de présenter au Congrès de Québec les résolutions proposées par les comités de la Convention d'Alberta et adoptées par les délégués paroissiaux de ladite Convention.

DISCOURS DU PRESIDENT

Suite de la page I

Encore une fois, Messieurs les membres du Comité de l'Instruction, frappez droit et ferme. De vos travaux dépend la part la plus importante des résultats pratiques de cette convention.

Instruction et langue sont, en effet, liés intimement et, si nous voulons que la future génération des nôtres parlent la langue qui nous tient au coeur, et la parlent purement, il faut de toute nécessité l'enseigner à l'école aux enfants d'aujourd'hui, aux citoyens de demain...

Un comité sera formé pour étudier les moyens pratiques de nous organiser. Une organisation forte et solide, basée sur l'union de tous, peut seule nous donner l'espoir de faire écouter nos revendications. Les membres du Comité de l'Organisation peuvent nous être d'un grand secours pour assurer des résultats pratiques à cette convention; car, lorsque cette dernière sera clôturée, son effet ne se fera sentir qu'en autant qu'elle aura donné la vie à une organisation puissante et bien établie.

J'aborde la dernière question qui vous sera soumise, celle qui me tient personnellement tant à coeur, je veux parler de la colonisation canadienne-française de nos régions nouvelles.

Demain, Messieurs, on vous parlera longuement de cette question essentiellement canadienne-française; on vous dira peut-être que jamais deux choses n'ont été liées aussi intimement que le mot colonisation et le nom canadien-français. Cela tient sans doute à ce qu'à la source même de notre histoire, nous trouvons ce mot de colonisation. Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve et, plus près de nous, Mgr Bourget, le curé Labelle, nos missionnaires du Nord-Ouest ont toujours fait de la colonisation leur préoccupation constante. Ils savaient que tre peuple avait une mission et que cette mission était de coloniser un continent. Messieurs, nous avons derrière nous trois siècles de colonisation; cela vous explique qu'une assemblée canadienne-française ne saurait avoir lieu sans qu'il y soit question de colonisation.

Importante aux premiers jours de notre histoire, dans la vallée du St-Laurent, cette question ne l'est d'ailleurs pas moins ici, dans ces prairies de l'Ouest où nous avons à lutter, non plus contre les sauvages ou contre les embuches d'un pays inconnu, mais contre une immigration envahissante d'étrangers de toute langue et de toute foi.

Depuis le début de notre histoire le clergé, qui prévoyait avec netteté l'avenir s'occupait surtout d'implanter solidement nos ancêtres dans les paroisses nouvelles, par la culture du sol. Il savait que, seul, l'attachement à la terre pouvait faire sortir un peuple robuste et prospère des convois d'immigrants qu'amenaient les caravelles aux drapeaux fleurdelisés.

Les dignes successeurs de nos prêtres d'autrefois ont accompli une tache semblable dans cette province.

Des paroisses de langue française ont été fondées par eux dès le début de la colonisation du pays.

Mais, Messieurs, le mouvement, si actif qu'il ait pu être ne s'est pas tenu malheureusement à la hauteur de l'envahissement de nos prairies par l'armée des immigrants venue chaque année de l'étranger.

Nous sommes entourés de toutes parts, presque submergés. Nous avons le devoir de créer de nouveaux centres de langue française dans les prairies encore libres, et de rendre imprenables nos paroisses établies.

On me disait dernièrement et je l'ai constaté moi-même que depuis le début de l'année nos compatriotes arrivent par centaines de province de Québec et des Etats-Unis.

Personne plus que moi, Messieurs, ne se félicite de cet heureux mouvement.

Ne nous endormons point cependant dans une fausse sécurité. Travaillons sans relache à dire aux nôtres, et surtout à leur faire comprendre, qu'ils doivent venir ici, dans ces prairies fertiles de l'Ouest, où tant d'entre nous ont trouvé l'aisance et le bonheur.

Le comité de Colonisation, qui sera formé, aura une tâche immense à remplir. Que les membres, qui le composeront, puisent le courage nécessaire à leur travaux, dans le désir de participer directement à cette grande cause de la colonisation française de l'Ouest dont, seule, nous attendons, comme peuple, le salut.

Ainsi que vous pouvez vous en rendre compte, Messieurs les délégués, vous aurez à accomplir un travail considérable pendant les deux jours que durera cette Convention.

Il sera nécessaire que tous se mettent à l'oeuvre avec courage, sachant que d'eux dépend le succès de cette Convention sur laquelle, en ce moment, est appelée l'attention de tous nos compatriotes des autres provinces canadiennes.

Le temps est limité, il faut travailler vite et bien; je sais que ce n'est pas trop demander à ceux qui sont ici présents de consacrer tous leurs instants, pendant ces deux jours, aux travaux qui leur seront soumis.

Messieurs les délégués, les prélats éminents, qui ont bien voulu honorer de leur présence les séances de notre convention vous adresseront tour à tour la parole.

Je n'ai pas besoin de vous demander de prêter une attention, de tous les instants, aux paroles précieuses, aux enseignements sages et utiles que vous entendrez.

Les assemblées de langue française, où tant d'orateurs éminents sont réunis à la fois, sont rares, trop rares hélas dans l'Ouest. Ce sera l'orgueil du Comité Organisateur, de la Première Convention des Canadiens de langue française d'Alberta, de vous avoir procuré l'occasion unique d'assister à une aussi belle manifestation en faveur du Parler Français.

Messeigneurs,
Révérends Pères,
Messieurs,—

Je ne saurais mieux terminer qu'en vous remerciant encore au nom du Comité, pour l'empressement que vous avez mis à répondre à son appel, et en vous remerciant en mon nom propre pour l'attention bienveillante que vous m'avez accordée.





COMITE DU PARLER FRANCAIS

CONVENTION DES CANADIENS DE LANGUE FRANCAISE D'ALBERTA.

Le Comité du Parler Français, composé de MM. J. H. Picard, président; Louis Madore, secrétaire; H. Vézina, J. H. Larivière, J. D. Collette, H. Boissonnault, J. Lecerf, H. Frigon, E. Leguerrier, E. Sabourin, M. Courchesne, Louis Derval, Rév. P. Xavier, Rév. P. Culerier, V. Raby, assemblé sous la présidence de M. J. H. Picard, a l'honneur de recommander à la Convention les résolutions suivantes:

1. "Que, comme la langue française est la langue de nos ancêtres et que sa conservation parmi nous est une des principales sauvegardes de notre religion et de nos traditions nationales, le plus grand encouragement lui sont accordé, d'abord dans la famille, puis à l'école, à l'église, dans nos relations sociales et commerciales, et dans les services publics."

2. "Que tous les membres de cette Convention s'engagent à ne négliger aucun effort pour épurer notre langue, la dépouiller de tout anglicisme, la faire connaître et aimer."

3. "Qu'ils s'engagent à installer notre langue en maîtresse dans leurs foyers, à lui donner, sans conteste, la première place; à la parler en toutes occasions, et à la faire parler par leurs enfants, de façon à ce qu'ils l'apprennent dès leur bas âge, et grandissent avec la conviction bien arrêtée que leur langue maternelle doit être conservée au prix des plus grands sacrifices."

4. "Que nos journaux de l'Ouest publient des listes d'expressions bien françaises à l'encontre des anglicismes et des locutions vicieuses."

5. "Que dans les familles on se fasse un devoir d'employer les vraies locutions françaises."

6. "Que les membres de cette Convention veillent à ce que la langue française ait une place légitime et suffisante dans l'enseignement à l'école, sans nuire aucunement à l'étude de la langue anglaise, dont la connaissance est nécessaire en ce pays."

7. "Que cette Convention manifeste son énergique détermination d'insister sur l'usage du français dans les églises où nos nationaux sont en nombre suffisant, et que la prédication et l'instruction religieuse soient proportionnées au point de vue de la langue employée au chiffre de la population."

8. "Que là où se trouvent un nombre suffisant de familles de langue française, on s'efforce de fonder le plus tôt possible une église où le français seul sera en usage, et le comité recommande la création d'une bibliothèque de langue française, auprès de chaque église paroissiale."

9. "Le Comité émet le voeu que l'on favorise, au moins à Edmonton, et dans les villes, la création de classes enfantines de français.

10. "Que dans toutes nos réunions amicales ou sociales et dans nos relations commerciales, nous insistions toujours sur un usage raisonnable du français."

11. "Qu'il est désirable que tous les principaux documents publics soient publiés dans notre langue, et que, dans les différents bureaux du gouvernement, il y ait un nombre d'employés suffisant connaissant notre langue."

Qu'en vue des griefs exposés devant les membres de cette convention, il soit résolu que le Comité Exécutif soit requis de s'occuper dans le plus bref délai possible, des questions suivantes:

1.—Une définition plus nette des droits de notre population à l'enseignement du français dans les écoles subventionnées par le Gouvernement. Cette définition devant être officielle.

2.—Un effort bien soutenu pour obtenir que l'enseignement du français dans lesdites écoles soit suffisant pour permettre à nos enfants qui les fréquentent d'obtenir une instruction raisonnable de notre langue maternelle.

3.—L'emploi d'instituteurs connaissant notre langue dans toutes les écoles du Gouvernement fréquentées par des enfants de langue française.

4.—L'adoption par le departement d'Education publique sans examens supplémentaires, des certificats d'enseignement soumis par les instituteurs de la Province de Québec.

5.—Le recrutement d'instituteurs diplômés connaissant bien notre langue.

6.—La nomination d'inspecteurs connaissant notre langue.

7.—L'adoption d'une série de livres français et l'inclusion de notre langue dans les programmes officiels.

8.—L'établissement d'un bureau permanent sous le contrôle de notre Société à la connaissance de qui sera portée toute difficulté soufferte par nos nationaux dans l'enseignement du français ou toute demande d'instituteurs compétents pour enseigner notre langue.

COMITE DE COLONISATION

Le comité exécutif, ayant émis le voeux que des moyens soient pris, afin de mieux faire connaître à nos compatriotes de l'Est canadien et des Etats-Unis les avantages que l'Alberta offre aux colons intelligents intègres et laborieux les membres de ce Comité après discution des diverses suggestions du Comité Exécutif ont proposé comme suit:

Proposé par Rév. Mr. Simonin-Secondé par Rév. A. Gauthier:

Que dans chaque centre il y ait quelqu'un qui corresponde avec les agents de Colonisation pour l'Alberta, aux fins de mieux faire connaître quels sont les terrains libres et colonisables pour les Canadiens [illegible]

Adopté.

Proposé par Rév. J. A. Normandeau, secondé par Rév. Mr. Carpentier:

Qu'une liste des terrains disponibles dans chaque localité, mentionnant si on peut le faire les prix et conditions de vente — soit publié périodiquement dans un des journaux de l'Alberta — publié en langue française, et qu'afin de guider les colons qui désirent s'établir dans l'Ouest copies de ces listes, soient adressées aux Agents des bureaux de Colonisation, pour être par eux, transmis à tous ceux qui seront prêts à les distribuer eux-mêmes.

Adopté.

Proposé par Mr. L N. Des Pins, Secondé par Mr. P. Provost:

Que nous, Canadiens-français, réunis en Convention à Edmonton ce 22 mai, 1912, demandions à nos gouvernements de redoubler d'efforts pour le repatriement des Canadiens qui vivent aux Etats-Unis, afin que les plaines de l'Ouest canadien soient peuplées par ces loyaux sujets britanniques.

Adopté.

Proposé par Mr. W. Pepin, secondé par Mr. Art. Bettez:

Qu'un bureau de renseignements pour les colons de langue française, soit ouvert et maintenu à Edmonton et que chacun des centres de l'Ouest canadien s'occupe de correspondance avec le dit bureau, pour information générale afin que la rédistribution de ces diverses informations se fasse par l'entremise de ces bureaux de renseignement par les moyens les plus propices.

Adopté.

Proposé par Rév. Mr. Simonin, secondé par Rév. Mr. Guertin:

Que pour asurer le bon fonctionnement de ce bureau le Comité Central avise aux moyens de procurer au Secrétaire du dit bureau un salaire convenable — soit en obtenant un subside des Gouvernement provincial et fédéral se faisant aider à cet effet par les membres influents canadiens-français des différentes chambres de Commerce de l'Alberta, des directeurs des sociétés St-Jean-Baptiste, de toutes les Sociétés de langue française et surtout du Concours de nos Seigneurs les évêques.

Adopté.

Proposé par Rév. Mr. Simonin, secondé par Mr. L. N. Des Pins:

Que le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta soient requis de voir à ce que des employés capables de parler français et de faire la correspondance française soient attachés à leurs divers départements et que le nombre d'employés nécessaires pour ce faire, y soient appointés — afin que le français soit mis sur le même pied que l'anglais et cela surtout dans les centres, où il y a des Canadiens-français.

Adopté.

Proposé par Rév. A. Gauthier, secondé par Mr. H. Maheux:

Que les bureaux de renseignements à Edmonton apportent une attention particulière à la distribution de tous renseignements utiles à la Colonisation de l'Ouest canadien, chez les agents des gouvernements en France, Belgique, Suisse, et autres pays de langue française aussi aux agents des diverses Compagnies privées Pacifique Canadien, Canadien Nord, Grand Tronc Pacifique et autres, en ces mêmes pays.

Adopté.

Proposé par L. N. Des Pins, secondé par M. Olivier St-Arnault:

Qu'attendu qu'un nombre insuffisant d'agent de Colonisation parlant le Français est présentement au service du gouvernement, ce comité demande au gouvernement fédéral et à celui de la province d'Alberta de remédier de suite à cet état de chose en appointant des agents parlant le français partout où cela est nécessaire.

Adopté.

Proposé par M. Denis Hébert, secondé par M. D. Tellier:

Que reconnaissant la grande valeur des travaux ardus et généreux accomplis par le passé, par tous nos dévoués missionnaires colonisateurs ainsi que par nos agents de colonisation en général, ce comité espère que les gouvernements tant fédéral que provincial, continueront de garder à leur emploi un nombre suffisant d'agents de colonisation parlant le français afin de continuer le bon travail déjà accompli.

Adopté.

Proposé par Hon. P. Ed. Lessard, secondé par M. H. Maheux:

Que tous les statuts de la province d'Alberta soient traduits en langue française et qu'un nombre suffisant pour les besoins de la population parlant le français en Alberta soient imprimés.

Adopté unanimement.

AUG. GUERTIN,
Président.
R. A. BLAIS,
Secrétaire.

Ne soyez pas surpris si vous avez une attaque de rhumatisme ce printemps. Frottez simplement les parties affectées avec du Liniment Chamberlain et la douleur disparaîtra bientôt.

En vente chez tous les droguistes.

Un mauvais appetit décèle une mauvaise digestion. L'absorption de quelques tablettes Chamberlain pour le foie et l'estomac rendra votre digestion plus facile et rendra plus vif votre appétit. Des milliers ont été soulagés par ces tablettes. En vente chez tous les droguistes.



CHRONIQUE LOCALE

Le soir de son arrivée à Edmonton, M. Etienne Lamy était l'invité d'honneur d'un dîner intime à l'hôtel Corona. Les convives étaient MM. René Lemarchand, L. A. Giroux, de Vauthibault, H. Milton Martin, de Cathelineau, Goguel, secrétaire de M. E. Lamy, et Alex Michelet.

Pendant son bref séjour à Edmonton l'éminent académicien a bien voulu nous faire l'honneur d'une visite à nos bureaux. M. Lamy a été profondément intéressé par le développement prodigieux de notre ville et nous avons bon espoir d'obtenir de son exquise amabilité un article d'impressions sur Edmonton.

Vendredi dernier M. et Mme L. A. Giroux donnaient une réception en l'honneur de M. E. Lamy, à laquelle assistaient un petit nombre d'intimes.

M. A. E. Voyer est de retour d'un voyage de quelques semaines en province de Québec.

Une vive émotion a été créée en ville par la mort subite à l'hôtel de ville de M. D. M. McMillan, évaluateur municipal. M. McMillan qui était très connu et très estimé à Edmonton, a succombé à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 66 ans.

FRANCAISE DESIRE TROUver emploi dans la ville pour faire ménage et lavage. S'adresser au "Courrier de l'Ouest", 49 Avenue Howard.

NECROLOGIE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Narcisse Perron, décédé la semaine dernière à l'hôpital d'Athabasca Landing. M. N. Perron était à la fleur de l'âge et sa disparition cause des regrets unanimes.

Les funérailles ont eu lieu dimanche; l'absoute fut donnée par le R. P. Desmarais, O.M.I. L'assistance était fort nombreuse et c'est à peine si tous les parents et amis du défunt purent trouver place dans l'église.

Les porteurs étaient MM. Isaïe Gagnon, M. Gauthier, J. A. Daignault, Geo. Létourneau, Chs. Bellerive et Geo. Poirier. Le choeur de chant exécuta plusieurs chants de circonstance sous la direction de M. Léonce Lessard. L'orgue était tenu par M. Roméo Farrell.

Nous offrons nos vives condoléances à l'épouse du défunt ainsi qu'à son frère M. Fleuri Perron.

PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE.

Un grand pèlerinage des catholiques de langue française de l'Ouest aura lieu à St-Anne de Beaupré le mois prochain.

Le départ s'effectuera de Winnipeg par train spécial à temps pour que les pélerins puissent assister à la séance d'ouverture du Congrès de Québec.

Toutes les personnes désireuses de prendre part à ce pèlerinage sont priées d'écrire maintenant à l'organisateur, M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda.

Des taux de transport très réduits ont été obtenus pour le voyage en chemin de fer.

REMIS AU PROCHAIN NUMERO.

L'abondance des matières nous contraint à remettre au prochain numéro la publication des discours de Mgr Langevin, Mgr Pascal et de MM. Gariépy, H. M. Martin, J. L. Côté, Rév. Guertin.

Nous remettons également à huitaine la publication du travail du R. P. Mérer sur la nécessité pour l'Alberta de prendre part au Congrès de Québec et de celui de M. L. A. Giroux sur la loi scolaire d'Alberta.

LA VICTOIRE LIBERALE EST COMPLETE EN ALBERTA

Les cinq élections partielles ont été remportées par les libéraux.

Les derniers rapports confirment la nouvelle que le gouvernement Sifton a remporté les cinq élections partielles qui avaient lieu lundi dernier en Alberta.

A Edmonton.

Après une bataille électorale acharnée l'hon. C. W. Cross, procureur général d'Alberta a été réélu avec une majorité de près de 550 voix. Le chiffre exact de cette majorité ne sera connu qu'après le compte officiel des bulletins qui aura lieu la semaine prochaine.

Comté de Sturgeon.

A l'heure où nous publions ces lignes on ne connait les résultats que de 43 bureaux de vote sur 47, cependant l'hon. M. Boyle a déjà une majorité de 517 voix. Le candidat conservateur, A. W. Taylor perd son dépôt.

Comté de Sedgewick.

Bien que le compte des votes ne soit pas encore complet le candidat libéral, l'hon. M. Stewart obtient une majorité de 780 voix. On estime que sa majorité définitive sera de plus de 1,200 voix. Le candidat conservateur perdra son dépôt.

Comté de Charesholm.

L'hon. M. Mackenzie obtient 21 voix de majorité; la campagne électorale fut active, mais personne ne proteste contre l'élection de M. MacKenzie.

Comté de Cardston.

M. Martin Woolf a actuellement une majorité de 105 sur son concurrent, M. J. F. Parrish. Il y a encore quelques résultats de bureaux de vote à connaître; on croit que la majorité définitive de M. Woolf sera de 125 voix.

MAJOR J. E. THERIAULT, CANDIDAT-ECHEVIN.

Nous apprenons avec plaisir que le Major J. E. Thériault se présente comme candidat échevin aux élections municipales du 7 juin qui auront lieu pour nommer des remplaçants au Dr. McGinnis et à M. Gowan, démissionnaires.

Tous les contribuables soucieux de la bonne administration de la ville se feront certainement un devoir de voter pour le major Thériault.

M. Thériault est depuis de longues années dans les affaires à Edmonton, il est parfaitement au courant des besoins de la ville et nous ne doutons pas qu'au conseil municipal il serait d'un précieux secours pour la bonne gérance de nos affaires municipales.

Il est fort à désirer que M. Thériault soit élu pour plusieurs bonnes raisons, dont l'une serait de rétablir la tradition pour les Canadiens-français de cette ville d'avoir un représentant de leur langue au Conseil.

La candidature du Major Thériault est appuyée par tous les principaux citoyens d'Edmonton et nous avons le ferme espoir qu'il sera élu.

COURS DU MARCHE LOCAL.

Edmonton, mai.

Prix aux élévateurs.

Blé No. 1	$1.04
Blé No. 2	.96
Blé No. 3	.96
Blé No. 4	.88
Blé No. 4	.76
Blé No. 6	.48
Avoine	.48
Foin, —mil—la tonne,	$20 à $25

M. ETIENNE LAMY A CALGARY

La colonie française de Calgary fait un chaleureux accueil au distingué académicien.

(De notre correspondant particulier.)

Calgary, 26. — A son arrivée à Calgary, M. E. Lamy, qui était accompagné de M. Lemarchand, a été accueilli à la descente du train par M. H. de Clerval, agent consulaire de France. Durant le cours de la journée M. E. Lamy accompagné de plusieurs membres distingués de la colonie française de Calgary, a visité la ville et les environs en automobile.

A midi un déjeuner d'honneur était offert à M. E. Lamy à l'hôtel King George.

Parmi les convives, ayant pris place aux côtés de M. Lamy étaient:

MM. H. de Clerval, René Lemarchand, Roussy de Salle, de Charnassé, de Vienne, Durand, Goguel, de Cathelineau, etc.

Au cours de l'après-midi, MM. E. Lamy et René Lemarchand firent une visite de condoléance au Dr Rouleau qui vient de perdre une jeune fille de vingt ans.

Une élégante réception eut lieu chez Mme H. de Clerval en l'honneur de l'éminent académicien.

MM. E. Lamy, René Lemarchand et Goguel sont partis le même soir pour Banff, Vancouver, Victoria et Seattle.

Au retour, les voyageurs s'arrêteront durant quelques jours à Banff et à Calgary.

TELEGRAMMES REÇUS PAR LA CONVENTION.

Le Comité du Parler Français de la Saskatchewan, au nom de tout l'élément catholique français de la province envoie à ses frères d'Alberta félicitations chaleureuses pour grand succès de leur magnifique congrès. De coeur avec vous, espérons résultats superbes.

Signé: —
Maurice Quennelle, président;
Henri Delmas, O.M.I., vice-prés.
Charles Maillard, secrétaire.

Arch. Bishop Langevin,
Meeting Société du Parler Français,
Edmonton, Alta.

Le Comité du centenaire Cartier Montréal qui célèbrera le père de la Confédération George Etienne Cartier par fêtes et érection de monument à Montréal en dix-neuf cent quatorze envoie aux Canadiens de l'Ouest, souhaits de grand succès. Il demande l'appui des Canadiens Français et leur rappelle que Cartier fut celui qui leur ouvrit l'Ouest.

Signé:—
Villeneuve, président;
Horace J. Gagné, Secrétaire.

Rév. Père Cornelier,
Edmonton.

L'Association canadienne-française d'Ontario fraternise, félicite et offre son adhésion avec ses meilleurs voeux au congrès français de l'Alberta.

C. S. O. Boudreault,
Président.

Honorable P. E. Lessard,
Président Convention des Canadiens de langue française d'Alberta, Edmonton, Alberta.

La Société des Artisans canadiens-français offre ses souhaits sincères pour l'entier succès de la convention des Canadiens de langue Française d'Alberta.

Signé: Ludger Gravel,
Président général.

RESOLUTIONS

Adoptées en assemblée générale Par les délégués de la Convention.

I.

Que les membres de la Société du Parler Français, section d'Alberta, profitent de leur première Convention annuelle pour affirmer leur foi religieuse, leur attachement et leur reconnaissance à l'Eglise catholique et offrir à leur archevèque Sa Grandeur Mgr Langevin et à leur évêque Sa Grandeur Mgr Legal, l'expression de leurs sentiments filiaux les plus sincères.

II.

Que vu que la langue française est la langue de nos ancêtres et que sa conservation parmi nous est une des principales sauvegardes de notre religion et de nos traditions nationales, le plus grand encouragement lui soit accordé surtout dans la famille, à l'école, à l'église, dans nos relations sociales, commerciales et dans les services publics.

Que tous les membres de cette Société s'engagent à ne négliger aucun effort pour épurer notre langue, la dépouiller de tout anglicisme, la faire connaître et aimer.

Qu'ils s'engagent à installer notre langue en maîtresse dans leurs foyers, à lui donner, sans conteste, la première place, à la parler en toutes occasions et à la faire parler par leurs enfants de façon à ce qu'ils l'eapprennent dès leur bas-âge et grandissent avec la conviction bien arrêtée que leur langue maternelle doit être conservée au prix des plus grands sacrifices.

Qu'ils voient à ce qu'elle ait une place légitime et suffisante dans l'enseignement à l'école sans nuire aucunement à l'étude de la langue anglaise dont al connaissance est nécessaire dans ce pays.

Que cette convention manifeste son énergique détermination d'insister sur l'usage du français dans les églises où nos nationaux sont en nombre suffisant, soit au prône soit dans les chants sacrés.

Que dans nos réunions amicales ou sociales, que dans nos relations commerciales, soit dans les magasins, soit dans les bureaux publics, nous insistions toujours pour un usage raisonnable de la langue française.

Qu'il serait important de voir à ce que tous les principaux documents publics soient publiés dans notre langue et de plus de voir à ce que dans les diffàrents bureaux du gouvernement, soit provincial ou fédéral, il y ait un nombre d'employés suffisants connaissant notre langue.

Que cette convention remercie la Société du Parler Français au Canada avec siège principal à Québec de l'invitation adressée aux Canadiens de langue française d'Alberta de prendre part au grand congrès du parler français qui se tiendra à Québec en juin prochain.

Que cette Convention des Canadiens de langue française d'Alberta décide d'accepter cette invitation et délègue comme représentants oficiels un membre par cercle local de la Société du Parler Français. Ce membre devant être choisi immédiatement et autant que possible parmi les membres du cercle local représenté.

Que ces délégués reçoivent instructions de présenter sous forme de voeux au Congrès de Québec les résolutions adoptées par la présente Convention.

Que cette Convention décide que la deuxième Convention du Parler Français d'Alberta ait lieu à Edmonton le premier mercredi de juin 1913.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

ATTENTION! — — ATTENTION!

(Communiqué).

Concert musical et dramatique au profit de la Cathédrale et des Orphelins, le 16 juin, à 7 h. 30 p. m.

Deux oeuvres qui intéressent, nous n'en doutons pas. La Cathédrale "oeuvre diocésaine" ce mot seul provoque l'élan et l'entrain. Qui n'est pas fier de voir son Eglise dominer les autres édifices? Qui n'aime pas à voir la flèche de son clocher planer dans l'air. Ces Monument ont tous un langage pour attester la foi des peuples; et leur fierté pour leurs temples catholiques. Qui dit "Orphelin" dit un mot qui attire la sympathie. L'on se sent poussé, porté vers celui qui n'a plus de père ni de mère. Le concert, certes, ne peut bâtir une cathédrale, ni un orphelinat, mais votre présence soulèvera les énergies et la bonne volonté, et la bénédiction du Bon Maître venant s'y ajouter, elle produira au centuple.

Venez nombreux le 16 juin, veille de la fête patronale de notre bien aimé pasteur, Mgr Legal. Venez, la salle paroissiale est vaste. —Venez à St-Albert.

Tous et toutes, Révérend Clergé, Mesdames et Messieurs, vous serez les bienvenus.

ON DEMANDE UN BON FROMAGER pour commencer le travail le 1er mai 1912. Dire salaire demandé et fournir références en s'adressant à M. E. C. Poulin, secrétaire, The Old Végreville Cheese Factory, Ltd., Végreville, Alta.